

BUDGET 2026-2027 DU QUÉBEC

Ce que ça signifie pour les personnes en déficience intellectuelle, l'autisme et le milieu communautaire

Analyse du CRADI – Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle – Mars 2026

Le 18 mars 2026, le ministre des Finances Éric Girard a déposé le budget 2026-2027. Le CRADI l'a analysé pour vous, en ciblant ce qui touche directement les personnes vivant avec une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA), leurs familles et les organismes communautaires qui les soutiennent.

 **Pour l'analyse complète et détaillée :** consultez le document **CRADI – Analyse complète du Budget 2026-2027** disponible sur cradi.com.

En bref : les chiffres à retenir

6 500 \$	C'est la hausse moyenne par organisme communautaire financé par le PSOC. Sur une enveloppe de 955 M\$, le gouvernement n'ajoute que 20 M\$ en 2026-2027.
0	Mesure spécifique pour les personnes en DI ou en autisme dans tout le budget. Aucune annonce. Aucun plan.
+3,69 %	Hausse du budget DI-TSA dans le réseau de la santé (1 535 382 900 \$) – une augmentation de routine, sans nouvelle action ciblée.
-25 %	Coupe dans le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FACA) par rapport à l'année précédente.
-12,31 %	Coupe dans les budgets d'action communautaire au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).
136 M \$	Pour soutenir les proches aidants sur 4 ans – mais aucun dollar versé en 2026-2027.

1. Déficience intellectuelle et autisme : le grand absent



Aucun plan, aucune mesure spécifique

Ce budget a été déposé en pleine Semaine québécoise de la DI, dont le slogan était « C'est quoi le plan ? ». La réponse du gouvernement : silence. Aucune annonce particulière n'a été faite en lien avec le budget spécifique en DI-TSA. Le budget augmente de 3,69 %, mais il s'agit d'une hausse de routine, sans nouvelle mesure pour répondre aux besoins réels.

Ce que le budget ne prévoit pas :

- Aucun investissement supplémentaire dans la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées (annoncée en juin 2025, aucun nouveau dollar en 2026-2027).
- Aucune mesure pour la participation sociale et l'inclusion dans la communauté.
- Aucun programme adapté pour les personnes en DI en situation d'itinérance, pourtant surreprésentées.
- Aucun logement spécifiquement réservé aux personnes en DI ou en autisme.
- Aucun engagement sur les listes d'attente en services spécialisés.

Ce qui peut indirectement bénéficier à notre communauté :

- Soutien à domicile en hausse de +9,21 % (2 863 785 900 \$) – positif, mais les besoins dépassent l'offre.
- Déclarations de revenus automatiques par Revenu Québec – facilite l'accès au revenu de base pour les personnes en DI.
- Transport adapté : enveloppe portée de 24,6 M\$ à 37,8 M\$ pour les véhicules collectifs adaptés.
- Plateaux de travail : 13,3 M\$ sur 2 ans pour accompagner les sorties de plateaux (via le MESS).
- Programme d'adaptation de domicile (PAD) : 30 M\$ sur 2 ans pour des logements accessibles.
- Rénovation du parc HLM : 236,5 M\$ sur 3 ans.
- Proches aidants : budget en hausse à 134 476 400 \$ (+2,77 %) et plan d'action 2026-2031 (136 M\$ sur 4 ans, à partir de 2027-2028).

2. Les organismes communautaires (PSOC) : une déception

Les organismes qui accompagnent au quotidien les personnes en DI et autisme, défendent leurs droits et soutiennent leurs familles reçoivent des miettes.

Le PSOC en chiffres clés

Budget PSOC 2026-2027 : 1 212 162 500 \$ (+2,43 % – sous l'inflation réelle)

Ajout spécifique annoncé : 100 M\$ sur 5 ans (20 M\$/année) pour la mission globale

Soit environ 6 500 \$ de plus par organisme pour toute l'année – symbolique

La campagne CA\$\$\$H réclamait 1,7 G\$ supplémentaires : 20 M\$ = à peine 1 % de l'objectif

Indexation annoncée : 2,1 % seulement (contre 4 % réclamé via l'ICFC)

Salaire horaire moyen dans les groupes communautaires : 25 \$/heure en 2026

**Des coupures sans précédent dans le communautaire autonome**

FACA (Fonds d'aide à l'action communautaire autonome) : -25 % par rapport à 2025-2026 – un recul sans précédent. Budget d'action communautaire au MESS : -12,31 %. Ces coupures menacent directement la capacité des

organismes – déjà en sous-financement chronique – d'accompagner les personnes en DI et en autisme et de défendre leurs droits.



Grève communautaire

Plus de 1 300 organismes se sont préparés à débrayer du 23 mars au 2 avril 2026 (mouvement « Le Communautaire à boutte »). Le CRADI appuie ce mouvement. Le salaire horaire moyen dans le communautaire est de 25 \$/heure en 2026, ce qui rend le recrutement et la rétention du personnel très difficiles.

3. Proche aidance : un engagement pour demain

Le budget prévoit un plan d'action pour les proches aidants 2026-2031. C'est un signal positif, mais il faut regarder les chiffres de près :

- Budget soutien proches aidants 2026-2027 : 134 476 400 \$ (+2,77 % seulement).
- Plan d'action gouvernemental 2026-2031 : 136 M\$ sur 4 ans – mais aucun dollar en 2026-2027.
- L'enveloppe n'est pas ventilée : elle couvre à la fois les proches aidants et les aînés en résidence privée.
- Aucune garantie que les familles de personnes en DI ou en autisme – qui ont des besoins distincts et souvent plus intensifs – en bénéficieront.



Données SQDI 2026-2027 : programmes liés aux familles et aux personnes handicapées

Office des personnes handicapées du Québec : 15 661 200 \$ (-1,38 %). Lutte à la maltraitance : 24 086 300 \$ (0,00 % – stagnation alors que les signalements explosent). Aide sociale / revenu de base : 3 649 682 600 \$ (+1,29 %).

4. Ce que le CRADI retient

✓ Points positifs (relatifs)	⚠ Points très préoccupants
Soutien à domicile +9,21 %	Zéro mesure spécifique en DI ou autisme
Transport adapté : enveloppe portée à 37,8 M\$	PSOC : 6 500 \$ / organisme seulement
Plan proches aidants : 136 M\$ / 4 ans	FACA coupé de 25 %, MESS coupé de 12 %
Décl. revenus auto. (Revenu Québec)	Aucun invest. en emploi pour PH
PAD : 30 M\$ sur 2 ans (logement adapté)	Aucune mesure de participation sociale

HLM : 236,5 M\$ sur 3 ans (rénovation)

OPHQ : budget en baisse de -1,38 %

5. Agissons ensemble

Les élections provinciales approchent. C'est le moment de faire entendre notre voix. Le CRADI réclame :

Nos demandes prioritaires

-  Un plan d'action gouvernemental spécifique en déficience intellectuelle et en autisme
-  Un rehaussement significatif, récurrent et prévisible du PSOC
-  Des logements abordables réservés aux personnes en DI/autisme avec accompagnement
-  Des investissements concrets en intégration au travail pour les personnes handicapées
-  Une enveloppe proche aide sociale ventilée et adaptée aux réalités DI et autisme
-  Un rehaussement du budget de lutte à la maltraitance (signalements en hausse)

Partagez cette analyse !



Transmettez ce document à vos réseaux, sur les médias sociaux, à vos élus locaux et dans vos organisations. Pour l'analyse complète et détaillée, consultez le document intégral disponible sur cradi.com.

CRADI – Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle

6365, rue Saint-Vallier, Montréal (Québec) H2S 2P6
514-255-8111 • info@cradi.com • cradi.com